

Registre de gestion des effluents phytopharmaceutiques



www.protecteau.be



PROTECT'eau



PROTECT'eau

Cet exemple de registre a été réalisé par PROTECT'eau pour vous aider à répondre à l'obligation de consigner la façon dont sont gérés les effluents phytopharmaceutiques (AGW 11/07/2013)*

Cette obligation d'enregistrement vise à s'assurer que les effluents phytopharmaceutiques soient correctement gérés et ne risquent pas de contaminer les ressources en eau.

* AGW du 11 juillet 2013 relatif à une application des pesticides compatible avec le développement durable et modifiant le Livre II du Code de l'Environnement, contenant le Code de l'Eau et l'arrêté de l'Exécutif régional wallon du 5 novembre 1987 relatif à l'établissement d'un rapport sur l'état de l'environnement wallon (M.B. 05.09.2013)



Comment bien gérer les effluents phyto?

Les opérations de remplissage et de nettoyage du pulvérisateur doivent avoir lieu soit au champ, soit sur une aire enherbée, soit sur une aire étanche.



**Vous stockez ou traitez des effluents
phytopharmaceutiques**



**Vous êtes concerné
par ce registre**

Le registre, mode d'emploi

Ce registre reprend 4 tableaux différents :

Tableau 1

1. **Opérations de rinçage/nettoyage** page 4
A compléter par tous les utilisateurs de ce registre

Tableau 2

2. **Traitement par prestataire externe ou enlèvement par collecteur agréé** page 13
A compléter si les effluents sont traités par prestataire externe ou enlevé par un collecteur agréé

Tableau 3

3. **Opérations de maintenance** page 14
A compléter par les personnes utilisant leur propre système de traitement

Contacts

4. **Contacts** page 19

Identification du mode de gestion des effluents phytopharmaceutiques

Responsable de l'installation	Nom:
	Prénom:
	N° de phytolice:
Gestion des effluents	<input type="checkbox"/> Système de traitement (nom):
	Fonctionnement: <input type="checkbox"/> Biologique <input type="checkbox"/> Evaporation <input type="checkbox"/> Physico-chimique
	<input type="checkbox"/> Collecteur agréé (identification):
	<input type="checkbox"/> Prestataire de service Identification du prestataire: Système de traitement (nom):
Stockage des effluents avant traitement	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non Volume de la citerne: litres

Tableau 3

Opérations de maintenance

Si toutes les opérations de maintenance sont réalisées par une firme privée, ce tableau peut être remplacé par tout document permettant d'établir la preuve de ces interventions.

Date	Type d'opération
<i>xx/xx/xxxx</i>	<i>Réparation, renouvellement/réalimentation du substrat, remplacement des consommables, maintenance périodique par la firme X, ...</i>

Date	Type d'opération

Tableau 3

Date	Type d'opération

Date	Type d'opération

Tableau 3

Date	Type d'opération

Contacts

PROTECT'eau



PROTECT'eau offre un service complet de conseils techniques et de sensibilisation pour préserver la qualité de l'eau des risques liés à l'utilisation de l'azote et des produits phytopharmaceutiques. De plus, PROTECT'eau coordonne les actions des Contrats Captage visant à protéger les ressources en eau potable.

• Coordination générale

Avenue de Stassart 14-16, 5000 Namur
www.protecteau.be
Tel : 081 72 89 92
info@protecteau.be
Relations presse : commu@protecteau.be

Centre d'action de GEMBLoux

gemblox@protecteau.be
081 62 73 13

Centre d'action de HUY

huy@protecteau.be
085 84 58 57

Centre d'action de MARQUAIN

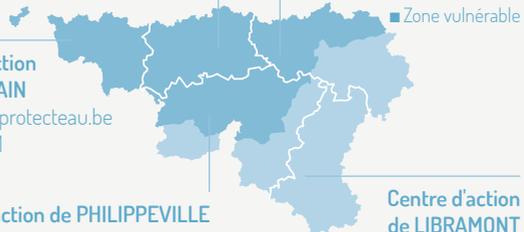
marquain@protecteau.be
069 67 15 51

Centre d'action de PHILIPPEVILLE

philippeville@protecteau.be
071 68 55 53

Centre d'action de LIBRAMONT

libramont@protecteau.be
061 40 46 18



En cas d'accident impliquant des produits phyto et pouvant porter atteinte à l'environnement ou à la nature, veuillez contacter:

SOS environnement

7j/7 24h/24: 1718



Comité régional PHYTO



Pôle de concertation et d'information objective sur les produits phytopharmaceutiques et leurs utilisations en Wallonie.

www.crphyto.be
Tel : 010 47 37 54
crphyto@uclouvain.be

PreventAgri



Prévention des accidents, maladies professionnelles et aide quant à la mise en conformité des locaux phyto.

www.secteursverts.be
Tel : 065 61 13 70
info@preventagri.be

Phytoweb



Informations relatives aux produits phytopharmaceutiques agréés en Belgique, leur mise sur le marché ainsi que leur utilisation.

www.fytoweb.be

AgriRecover



Récupération des emballages vides de produits phytopharmaceutiques à usage professionnel et PPNU.

www.agrirecover.eu/be-fr
Tel : 02 238 98 56
info@agrirecover.eu

Adalia



Adalia 2.0 s'adresse aux particuliers pour les sensibiliser aux dangers des pesticides et à leurs effets néfastes sur l'environnement et la santé humaine. Elle accompagne également les gestionnaires d'espaces verts dans la transition vers des modes d'entretien respectueux de la nature.

www.adalia.be
Tel : 081 39 06 19
info@adalia.be

Afsca (Agence Fédérale pour la Sécurité de la Chaîne Alimentaire)



Agence fédérale
pour la Sécurité
de la Chaîne alimentaire

Guide sectoriel pour la production primaire végétale.
Guide sectoriel des entrepreneurs de travaux agricoles et horticoles.

www.afsca.be
Call center : 02 211 82 11

Vegaplan



Gestion du Standard Vegaplan

www.vegaplan.be
info@vegaplan.be

Service Public Fédéral (SPF) santé publique, sécurité de la chaîne alimentaire et environnement



• Direction générale Environnement, Service maîtrise des risques

Cette DG se charge de l'évaluation des biocides avant leur mise sur le marché, de l'organisation des inspections des points de vente des pesticides ainsi que du registre des utilisateurs et vendeurs agréés.

www.health.belgium.be
risk@health.fgov.be

• Direction générale Animaux, Végétaux et Alimentation, Service Pesticides et Engrais

C'est à ce niveau que les produits de protection des plantes sont évalués avant leur mise sur le marché. La DG est également compétente pour le bien-être animal, le tabac et les cosmétiques.

phytowe@health.belgium.be (pour les questions concernant l'utilisation des produits phytopharmaceutiques)
apf@health.fgov.be

Programme Wallon de réduction des Pesticides (PWRP)



Programme wallon ayant pour objectif de réduire les risques liés aux pesticides.
www.pwrp.be

• Point focal «Pesticides & Agriculture» :

Philippe DELAUNOIS
Tel : 081 64 96 19
philippe.jeanpierre.delaunois@spw.wallonie.be

• Point focal «Pesticides & Environnement» :

Denis GODEAUX
Tel : 081 33 63 89
denis.godeaux@spw.wallonie.be

